

**LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE
DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES**

25 Avenue Marconi
87 100 LIMOGES

Tél 05.55.04.46.20

Fax 05.55.04.46.29

Courriel : labo@ville-limoges.fr

RAPPORT D'ANALYSES

BULLETIN PARTIEL

Limoges, le : 10.Avril.2019

Agence Régionale de la Santé

Délégation territoriale

de la Haute-Vienne

24, rue Donzelot

87031 LIMOGES Cedex 1

IP N°216 - Ed. 4 du 26/03/19

Dossier n° : **00051-190327-1744**

Echantillon n° : **190327-04783**

Produit : Eau traitée (T)

Client : **SAUR**

Rapport N° 190404473 Page : 1

Date de réception 27/03/2019 N° prélèvement N° analyse
Date de prélèvement **27/03/2019** à 09:30 Commune **VAYRES**
Prélevé par JLD*
Lieu de prélèvement **LA COTE NEUTRALISATION**
Localisation exacte **DISTRIBUTION LA COTE**

PARAMETRES ANALYSES	Résultats	Unités	Limites et réf. de qualité	Méthodes
*Température de l'Eau (mesuré sur site)	12.0	°C	R 25 °C	Méthode interne - MO_PR N° 220
*Chlore Libre (mesuré sur site)	0.40	mg/l Cl2		NF EN ISO 7393-2
*Chlore Total (mesuré sur site)	0.50	mg/l Cl2		NF EN ISO 7393-2
ESA acetochlore	En cours	µg/l		sous traitance
ESA alachlore	En cours	µg/l		sous traitance
ESA métolachlore	0.130	µg/l		sous traitance
ESA metazachlore	En cours	µg/l		sous traitance
OXA acetochlore	En cours	µg/l		sous traitance
OXA alachlore	En cours	µg/l		sous traitance
OXA métolachlore	En cours	µg/l		sous traitance
OXA metazachlore	En cours	µg/l		sous traitance

L : limites de qualité ; R : références de qualité ; G : valeurs guides ; I : valeurs impératives selon l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les eaux de consommation et les eaux brutes, la note d'information du 23 mai 2014 pour les eaux de baignades et l'article D1332-2 du Code de la Santé Publique pour les piscines

Destinataires : Agence Régionale de la Santé
SAUR

Le Directeur Technique
Anne BRUNEAU

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Laboratoire agréé par le Ministère de la Santé pour le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de baignade

Laboratoire agréé le 12/10/18 par le ministère chargé de l'environnement - liste des laboratoires sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'agriculture pour les analyses de terre (T1, T2, T3, T4, T5)